

A l'origine, l'établissement est un orphelinat, implanté route d'Avignon à Nîmes, fondé en 1835 par la Conférence de Saint Vincent de Paul de Nîmes, œuvre caritative catholique ; il accueille seulement des garçons. En 1862, il devient un orphelinat agricole et s'installe au domaine du Mas de Serre, filature désaffectée, lieu d'implantation de l'établissement actuel. Cette propriété a été donnée par un prêtre de la ville.

A partir de 1893 et jusqu'en 1961, ce seront des congrégations religieuses qui assureront l'éducation des enfants confiés. Pendant la seconde guerre mondiale, les bâtiments furent incendiés et l'orphelinat dut alors être temporairement transféré à Sommières, grâce à l'intervention du diocèse qui prêta une propriété.

En 1950, la Société Civile Immobilière de l'Orphelinat de Courbessac, propriétaire, bénéficiant des dommages de guerre, peut procéder à la reconstruction. La même année est fondée l'Association de l'Orphelinat de Courbessac qui prend en charge la gestion de l'établissement ; elle est reconnue d'Utilité Publique le 26 mars 1957. La direction est alors encore assumée par les sœurs de Saint Joseph.

En 1961, l'Institut séculier de Notre Dame de Vie 1 prend la suite de la congrégation, avec les mêmes valeurs chrétiennes, sur demande du diocèse de Nîmes, par l'intermédiaire du Chanoine Daudet, figure importante de la ville à cette époque.

Une première convention, signée en 1961 avec le ministère des Affaires Sociales, permettait de recevoir des pupilles de l'Etat. Les enfants accueillis sont donc des orphelins, des pupilles de l'Etat, mais aussi progressivement des enfants à la situation familiale délicate, qui présentent des troubles du comportement.

En 1967, suite à un travail de réflexion et d'élaboration, une demande d'agrément est déposée pour la prise en charge d'enfants présentant des troubles du comportement. Il se dénomme alors « Institut de Rééducation Le Genévrier » et compte parmi les établissements médico-sociaux du département. En 1980, la Société Civile fait donation de l'ensemble des biens qu'elle possède à l'Association de l'Orphelinat de Courbessac, qui devient alors propriétaire.

Au cours des années, une évolution sensible de l'établissement s'est réalisée pour mieux répondre aux besoins émergents. De 1967 à 2005, les structures internes ont considérablement évoluées de façon progressive : création du ½ internat et scolarité de quelques enfants dans des écoles de la ville en 1973, mise en place d'une suite éducative en 1982, possibilité de stages en entreprises pour les plus grands à partir de 1985, création d'un Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) en 1986, introduction de la mixité et l'accueil des filles est organisé en 1993, modification du nombre de places pour un meilleur fonctionnement au bénéfice des enfants en 1990, puis ouverture en 1998 d'un service pour enfants psychotiques. Cette trajectoire de l'établissement témoigne des adaptations de la structure aux besoins qui sont apparus au fil du temps pour tenter d'apporter les réponses les plus justes aux problématiques nouvelles qui se faisaient jour progressivement.

Enfin en 2005, l’Institut de rééducation change de dénomination et est reconnu désormais sous le titre d’Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique, ITEP.

1. Institut Séculier Notre-Dame de Vie : groupement catholique de vie consacrée composé de membres laïcs, hommes et femmes, engagés dans de nombreuses professions pour porter témoignage de Dieu et de prêtres, au service de leur diocèse ou de l’Institut.